



Association des Professeurs de Latin et de Grec de l'Académie de Nantes

<http://site-aplg.pagesperso-orange.fr/Accueil.html>

Faculté des Lettres et Sciences humaines, Chemin de la Censive du Tertre

BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3.

Claire Laimé-Couturier  
5 rue des ravenelles  
72600 CONTILLY  
02-43-34-82-13  
06-64-76-88-08  
[claire.couturier@free.fr](mailto:claire.couturier@free.fr)

Nantes, le 19 août 2013

Objet : Capes de Lettres.

Monsieur le Ministre,

Par cette lettre, je me fais le porte-parole de mes collègues de l'Association des Professeurs de Latin et de Grec de l'Académie de Nantes et vous informe de notre très grande inquiétude concernant les nouvelles modalités du CAPES de Lettres.

Nous soutenons la motion rédigée par la CNARELA et nous demandons que le statut du professeur de Lettres Classiques soit clairement défini et qu'ainsi soit assurée la présence d'au moins un professeur capable d'enseigner le latin et le grec dans chaque collège et dans chaque lycée. Tout élève doit en effet pouvoir bénéficier de ces enseignements dans des conditions d'apprentissage convenables.

C'est pourquoi, nous nous associons aux demandes formulées par la CNARELA concernant le concours des futurs professeurs et nous espérons vivement que nos demandes seront entendues et reconnues.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

La présidente, Claire Laimé-Couturier,  
Présidente de l'APLG

PJ : motion rédigée par la CNARELA